

Compte rendu de la séance du 11 octobre 2021

Président : GARNIER Alain
Secrétaire : TORRES Thierry

Présents :

Monsieur ALAIN GARNIER, Madame MARIE-CECILE RIVIERE, Monsieur André LAURENT, Madame Sonia PORTET, Monsieur Jean DELHON, Monsieur THIERRY TORRES, Monsieur RAPHAEL GENZ, Madame Danièle CASSE, Monsieur JACQUES VU-VAN, Monsieur MICHEL ANDOLFO, Madame FRANCOISE BAUZOU

Excusés :

Monsieur ANTOINE DOMANEC

Absents :

Représentés :

Madame ANNABEL AUGUSTIN par Monsieur ALAIN GARNIER, Monsieur Grégory LAFOSSE par Monsieur RAPHAEL GENZ, Monsieur Daniel MOUILLAT par Monsieur THIERRY TORRES

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 28 septembre 2021
2. Devis travaux mairie
3. Subvention aux associations
4. Tarifs marchés

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 septembre 2021 (2021_072)

Alain Garnier, Maire, rappelle l'ordre du jour de la séance du 28 septembre 2021 :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 30 août 2021
2. Devis travaux mairie
3. Subvention aux associations
4. Motion de soutien aux communes forestières
5. Gîtes de France 2022

Questions diverses

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2021.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 13

Contre : 0
Abstention : 1
Refus : 0

Rénovation énergétique de la mairie (2021_073)

Alain GARNIER, Maire, expose :

Cette délibération ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2021_067 suite à une erreur matérielle.

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser des travaux de rénovation énergétique de la mairie comprenant l'isolation des locaux et un nouveau système de chauffage.

Le plan de financement de ces travaux ainsi que les demandes de subvention ont été approuvés par délibération du 12 juillet 2021.

Suite aux consultations des entreprises les devis suivants ont été retenus :

Postes de dépenses	Montant H.T.
Devis chauffage MISSENARD CLIMATIQUE	15 822,88 €
Devis électricité EGA	4 972,80 €
Devis Isolation LIMA PUGA	11 475,60 €
Total des travaux	32 271,28 €

Compte tenu des augmentations de prix actuelles, il est nécessaire de valider les commandes dès à présent pour rester dans le délai de validité des devis.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'ACCEPTER les propositions suivantes :**
 - de l'entreprise MISSENARD CLIMATIQUE pour un montant de 15822,88 euros H.T.
 - de l'entreprise EGA pour un montant de 4972,80 euros H.T.
 - de l'entreprise LIMA PUGA pour un montant de 11475,60 H.T.
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer les devis présentés.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subvention au Club Lakanal (2021_074)

Le Maire demande aux membres présents qui seraient bénévoles ou membres des associations citées de quitter de la salle du conseil au moment du vote de la subvention pour l'association auprès de laquelle ils sont membres.

Marie-Cécile RIVIERE, 2ème adjointe, expose :

Chaque année, la Commune soutient différentes associations locales.

Le Club Lakanal a déposé une demande de subvention complète pour leur fonctionnement 2021.

Cette association est présente sur la Commune et propose des actions à destination des personnes du 3^{ème} âge : notamment des voyages.

Le tableau ci-après récapitule le montant des subventions attribuées à cette association en 2020, le montant demandé pour la subvention 2021 et le montant proposé au vote du Conseil municipal :

Association	Subvention 2020 attribuée	Demande de subvention 2021	Subvention 2021 proposée
Club Lakanal	Achat des porte- manteaux	<i>Non précisé</i>	300 €

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 300 € au titre de l'année 2021 pour le Club Lakanal**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires à cette présente décision.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subvention à l'AFM Téléthon (2021_075)

Le Maire demande aux membres présents qui seraient bénévoles ou membres des associations citées de quitter de la salle du conseil au moment du vote de la subvention pour l'association auprès de laquelle ils sont membres.

Marie-Cécile RIVIERE, 2^{ème} adjointe, expose :

Chaque année, la Commune soutient différentes associations locales.

L'association AFM Téléthon a déposé une demande de subvention pour leur fonctionnement 2021.

Il est à noter qu'une délibération a déjà été prise lors de la séance du 15 mars 2021 et qu'aucune subvention ne leur a été accordée.

Cette association ne mène pas d'action sur la commune à proprement dit mais c'est une association d'intérêt public.

Le tableau ci-après récapitule le montant des subventions attribuées à cette association en 2020, le montant demandé pour la subvention 2021 et le montant proposé au vote du Conseil municipal :

Association	Subvention 2020 attribuée	Demande de subvention 2021	Subvention 2021 proposée
AFM Téléthon	0 €	<i>Non précisé</i>	0 €

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE REFUSER l'attribution d'une subvention pour L'AFM Téléthon.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires à cette présente décision.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Tarif marché (2021 076)

Françoise BAUZOU, conseillère municipale, expose :

La commune de Serres-sur-Arget organise un marché de Noël le dimanche 5 décembre 2021 de 9h à 18h.

Tout commerçant souhaitant participer doit compléter une fiche d'inscription, accompagnée d'un extrait Kbis et de l'assurance.

Le droit de place est proposé à 5 € (versement en numéraire uniquement).

Les sommes seront dédiées au fonctionnement de l'ALAE du groupe scolaire Lakanal.

L'organisation d'un marché est une compétence partagée entre le conseil municipal et le Maire.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER le droit de place du marché de Noël à 5 €.**
- **DE DEMANDER à M. le Maire de procéder à toutes les démarches, notamment la modification de la régie de recettes unique afin d'inclure ce tarif.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0